



## INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE N° 2018-008

**DESTINATAIRES : TOUTES LES ÉQUIPES CSCC LMS**

**DATE : 2018-09-08**

Veillez prendre connaissance des informations importantes relatives à la 8<sup>ième</sup> manche du Championnat de Stock-Car Canadien division LMS (CSCC LMS) qui sera présenté le 8 septembre 2018 à l'Autodrome St-Eustache.

- **Entrée des remorques**

- La direction de l'Autodrome de l'Autodrome St-Eustache nous demande d'entrer à compter de 09h30 nos remorques. Les guichets d'entrée pour les puits seront ouverts 30 minutes avant, pour faciliter l'entrée de nos équipes. À votre arrivée sur le site, suivez les directives des officiels pour l'endroit où garer vos remorques jusqu'à ce que les barrières soient ouvertes.

- **Paddocks**

Un officiel CSCC LMS vous aidera à identifier votre « pit stall » sur le circuit routier où seront nos paddocks (endroit où ont gare les remorques).

- **Ordre de stationnement des équipes / voitures dans les paddocks** : Les remorques les plus longues seront positionnées le plus au sud et les autres en fonction des points au classement. Comme convenu les équipes parrainées seront placées immédiatement à côté des équipes parrains.

- **Ordre du classement pour déterminer l'ordre sur la ligne des puits (sauf les longues remorques)** : 19 - 41QC – 83QC – 21QC – 9QC – 18QC – 33QC – 83VA – 5QC – 48QC – 6QC – 43QC – 1QC – 80QC – 98QC – 11QC – 38QC – 57QC – 13QC – 59QC – 51QC – 84QC – 91QC – 16QC – 18MA – 99QC – 92QC – 17QC – 49NH – 41SC – 23QC – 37 – 21x – 7 – toute autre voiture non inscrite

- Veuillez prendre note que le flow de circulation **sera différent pour cette épreuve.**

# INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE

## N° 2018-008

- Veuillez prendre connaissance des règlements spécifiques aux paddocks/puits à l'ASE.

IMPORTANT : CETTE SECTION A CHANGÉE DEPUIS NOTRE DERNIÈRE ÉPREUVE À ST-EUSTACHE :

### **SECTION 1 :**

#### **GÉNÉRALITÉS D'AVANT-COURSE**

##### **1- ADMISSION DANS LES PUIITS**

L'admission dans les puits est accessible aux détenteurs des bracelets permettant d'accéder dans les puits pour la journée de la course. Les équipes doivent en tout temps laisser un passage pour faciliter l'accès aux personnes autorisées (employés, véhicules de service, etc...). Une seule rangée autorisée du côté droit du chemin d'accès. Les rangées supplémentaires doivent se stationner à droite de la première rangée, ou de l'autre côté, dans les 2 cas dans la partie gazonnée.

##### **2- PROCÉDURE D'ACCÈS AUX PUIITS**

Pour accélérer la procédure d'inscription aux puits sans bloquer les accès, les procédures sont les suivantes :

A) Stationnement des véhicules le long de la route d'accès de façon à ne pas bloquer le passage

B) Acquitter le montant d'admission pour la section « PUIITS » pour recevoir le bracelet requis

C) Signer la formule de renonciation

~~D) Le pilote doit s'identifier au guichet de l'admission afin de recevoir un bracelet pilote (la carte de pilote est obligatoire et le pilote doit la présenter, il est important de toujours l'avoir sur soi). Dans le cas où le pilote ne présente pas sa licence à l'accréditation celui-ci ne sera pas éligible à la bourse de sa catégorie. Pour la division Mini-Stock, si le pilote ne présente pas sa licence, il ne sera pas compilé dans les résultats de course et championnat.~~

##### **AVIS IMPORTANT**

L'AUTODROME ST-EUSTACHE étant détenteur d'un permis de la S.A.Q., IL EST FORMELLEMENT INTERDIT PAR LA LOI D'INTRODUIRE QUELQUE BOISSON ALCOOLISÉE QUE CE SOIT SUR LE SITE DE L'AUTODROME ST-EUSTACHE, SOUS PEINE DE SANCTION SÉVÈRE ET/OU MISE À L'AMENDE PAR LA SOCIÉTÉE DES ALCOOLS DU QUÉBEC.

##### **5- ENFANTS DANS LES PUIITS**

Les parents desdits enfants devront signer une formule de renonciation. Les enfants admis dans les puits le sont aux conditions des adultes. C'est-à-dire qu'ils doivent remplir les mêmes conditions qu'un adulte en regard du prix d'admission. Tout enfant laissé à lui-même et sans surveillance dans les puits sera raccompagné à l'entrée des puits. **AUCUN ENFANT N'EST AUTORISÉ À CIRCULER AUTREMENT QU'À PIED ET ACCOMPAGNÉ DANS LES PUIITS.** (Aucun vélo, bicyclette, trottinette, véhicule moteur ou autre. Applicable à tous, incluant les enfants des équipes visiteuses). Ce n'est pas la place pour apprendre aux enfants à conduire.

# INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE

## N° 2018-008

- Veuillez prendre connaissance des règlements spécifiques aux paddocks/puits à l'ASE :

### 6- VITESSE DANS LES PUIITS

Pour toute manoeuvre jugée dangereuse (la vitesse dans les puits est de 10 km/h maximum), seulement un (1) avertissement sera donné par un officiel au fautif ainsi qu'à son chef d'équipe par l'entremise du directeur de course. Advenant récidive par la même personne lors d'un même programme, une amende de 250.00\$ sera appliquée à l'équipe à qui appartient cette voiture. Si pendant la saison une deuxième situation par un ou des membres de cette même équipe se produisait, une sanction monétaire supérieure à la première (+250\$) s'appliquerait et une suspension de l'équipier et/ou de l'équipe sera considérée.

Tout véhicule motorisé servant au déplacement des équipes dans les puits devra être identifié au numéro de son équipe de course **et à l'usage des équipiers seulement pour fin de course. AUCUNE mini-moto (pocket bike) n'est autorisée à circuler dans les puits durant les programmes de courses.**

### 7- STATIONNEMENT

~~La première équipe toute catégorie confondue arrivée avec sa remorque aura le premier droit de regard sur le choix de sa place. AUCUNE RÉSERVATION DE PLACE NE POURRA ÊTRE FAITE PAR UN ÉQUIPIER SEUL EN ATTENTE DE SA REMORQUE.~~ La direction respectera toute entente discutée et acceptée par tous les pilotes d'une classe donnés sur leurs positionnements dans l'endroit qui leurs est attitrés dans les puits. Chaque catégorie a sa section assignée dans les puits pour le stationnement des voitures de course. Le contrôleur des puits rapportera tous les délinquants qui seront mis à une amende de \$100. Chaque pilote devra enregistrer 2 véhicules qui feront partis de son équipe afin d'avoir accès au stationnement désigné dans les puits gratuitement. Tout autre véhicule devra payer afin d'avoir accès au stationnement désigné dans les puits. **LES VOITURES PRIVÉES doivent être stationnées aux endroits désignés, aucune dans les enclos des équipes, sauf celles qui remorquent les voitures de course. Aucune voiture privée, moto, 4 roues, cart de golf non-autorisé ne doit circuler dans les puits. SI VOS ÉQUIPIERS N'ONT PAS BESOIN DE STATIONNER DANS LES PUIITS, IL EST PRÉFÉRABLE DE STATIONNER À L'ENTRÉE EN AVANT.**

### 15- RÉPARATIONS ET STATIONNEMENT, ZONES ASPHALTÉES

Stationnement strictement interdit entre les Sportsman et le long du muret de ciment. Les équipes effectuant des réparations dans des endroits asphaltés doivent obligatoirement être munies de crics (jacks) et pattes munies de bases en acier pour éviter d'endommager le pavé. **Tout dégât d'huile (ou autre liquide) sur le pavé doit être signalé aux préposés, recouvert d'absorbant et nettoyé.**

Sanctions très sévères aux contrevenants. Lors de programmes spéciaux où des séries sont invitées, la direction décidera de l'endroit de stationnement des classes ou séries participant à l'événement.

# INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE

## N° 2018-008

- 
- Procédures de courses :
  - Course de qualification : **10 tours**
  - Finale : **100 tours sur le vert**
  - Pneus :
    - 4 pneus pour la course qui doivent être achetés sur place;
    - Aucune restriction pour pneus de pratiques.

NOTE : LES PNEUS SONT ASSOCIÉS AU PILOTE ET NON À LA VOITURE. ILS NE PEUVENT ÊTRE TRANSFÉRÉS À UN AUTRE PILOTE, SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION.

- Le départ et les redéparts se feront entre la ligne à la sortie de la 4 (déterminé par un cône). **Après 2 faux départs, un avertissement sera servi aux deux meneurs par le signaleur, advenant un 3<sup>e</sup> faux départ, peu importe le fautif, les deux pilotes seront reculés d'une ligne.**
  - **NOUVEAU** : Nous accorderons un « Lucky Dog » par neutralisation (doit retourner au vert); et avec 10 tours à faire, les voitures avec un ou plus de tours seront repositionnées derrière les voitures sur le tour du meneur.
  - La vitesse dans les paddocks et la ligne des puits sera de 5 mph pendant la journée et les pratiques. Et fixée à 25 mph pendant la finale sur la ligne des puits (pit lane).
- **Ordre de départ :**
    - La pige pour l'ordre de départ en qualification se fera au moment où la voiture passera à l'inspection technique (balances et vérifications).
    - Pour la finale, le classement des courses de qualification déterminera l'ordre des voitures. Sauf les 4 premiers de chacune des courses qualifications (à moins d'avis contraire à la réunion des pilotes) qui vont passer à la pige pour un reclassement. La pige se fera 10 minutes après la dernière course de qualification et se fera par position d'arrivée des qualifications (1, 1, 1, 2, 2, 2, 3, 3, 3, 4, 4, 4...).

# INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE

## N° 2018-008

- Partants en finale :

Dans l'éventualité où il y aurait plus de 20 voitures : les 18 premières positions de départs seront déterminées par le résultat des courses de qualifications. Les deux dernières selon les procédures de départ provisoire de CSCC LMS où tel qu'expliqué à la réunion des pilotes. Après l'attribution des positions de départ provisoires, dans l'éventualité où un seul pilote ayant fait 100 % des courses au championnat de la CSCC LMS à ce jour soit non qualifié, une position de départ provisoire supplémentaire lui sera accordée.

- Courses de qualification :

- 20 minutes avant l'heure prévue pour les courses de qualifications, nous commencerons à faire l'appel des voitures.
- Il n'y a pas d'impound avant les courses de qualification, mais vous devez avoir passé au tech avant.
- **Toutes les voitures devront passer au tech après les courses de qualifications.** Ne pas procéder immédiatement à l'inspection résultera en une disqualification.

- Finale :

- L'inspection d'avant course (finale) est obligatoire et une fois complétée la voiture est « impound », rien ne pourra être fait à la voiture à l'exception du contrôle des pressions d'air (manomètre, réservoir d'air, d'un règle à stagger), de placer du ruban (racing tape) sur le capot et/ou sur la fenêtre pour pare-soleil et d'installer une gourde d'eau et la radio dans l'auto.

- Présentation des pilotes.

- La présentation des pilotes se fera « in car » et roulante.

# INFORMATIONS RELATIVES À UNE ÉPREUVE

## N° 2018-008

- **Communications radios :**

- Race control sera à la fréquence : 454.5000
- Race control backup sera à la fréquence : 454.9875
- Chaque équipe doit avoir un « spotteur » présent dans la zone d'estrade désignée pour les courses de qualification et la finale.
- Chacun devra être clairement identifié avec son numéro d'équipe sur les coquilles **et sur sont chandail (à l'avant)**.

- **Après la course :**

- Le gagnant se dirige à la ligne Départ / Arrivée.
- Le gagnant récupère le quadrillé pour le tour d'honneur et retourne à la ligne Départ / Arrivée. Il se dirige ensuite au « fan zone ».
- Les positions 2, 3, 4 et 5 vont directement aux balances / zone de tech. Une fois le 2 et 3 inspecté, ils se rendent à pied au « fan zone ».
- Le gagnant amène sa voiture aux balances / zone de tech.
- Les autres voitures regagnent la ligne des puits.
  
- **Zone de tech :** Maximum 3 équipiers par voiture.